

# Inventaire biologique de 70 milieux humides de l'Estrie (région 05)

## Table des matières

[Introduction](#)

[Les milieux humides](#)

[Les recommandations](#)

### **MRC du Val Saint-François**

1. [Sainte-Anne-de-la-Rochelle \(Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle\)](#)
2. [Valcourt \(Canton de Valcourt\)](#)
3. [Rivière Ulverton \(Canton de Melbourne\)](#)
4. [Marais de Kingsbury \(Municipalité de Kingsbury\)](#)
5. [Étang du Lac Brais \(Municipalité de Racine\)](#)
6. [Étang du lac La Rouche \(Municipalité de Racine\)](#)
7. [Ruisseau de la clé \(Canton de Brompton\)](#)
8. [Lac Boissonneault \(Municipalité de Saint-Claude\)](#)
9. [Rivière Stoke \(Municipalité de Stoke\)](#)

### **MRC du Memphrémagog**

10. [Lily Butters \(Municipalité de Stukely\)](#)
11. [Étang Fer-de-lance \(Canton d'Orford\)](#)
12. [Étang de la cuvette \(Canton d'Orford\)](#)
13. [Étang de l'Ours \(Canton d'Orford\)](#)
14. [Le marécage \(Canton d'Orford\)](#)
15. [Marais de la Rivière-aux-cerises \(Canton de Magog\)](#)
16. [Marais de Katevale \(Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley\)](#)
17. [Ruisseau Powell \(Municipalité d'Austin\)](#)
18. [Étang George \(Municipalité de Bolton-Est\)](#)
19. [Étang du Mont-Éléphant \(Canton de Potton\)](#)
20. [Marais de Georgeville \(Canton de Standstead\)](#)
21. [Ruisseau Bunker \(Canton de Standstead\)](#)
- 22 et 23. [Baie Fitch-secteur est et ouest \(Canton de Standstead\)](#)
24. [Ruisseau Tomkins \(Municipalité d'Odgen\)](#)
25. [Ruisseau Kertland \(Municipalité d'Odgen\)](#)
26. [Tourbière de Marlinton \(Municipalité d'Odgen\)](#)
27. [Narrow \(Municipalité d'Odgen\)](#)

28. [Ayer's Cliff \(Village de Ayer's Cliff\)](#)

### **MRC de Sherbrooke**

29. [Marais du lac Brompton \(Canton d'Orford et de Saint-Élie-d'Orford\)](#)

30. [Marais de la rivière Saint-François \(Ville de Sherbrooke\)](#)

31. [Rivière Magog \(Villes de Rock Forest, Ascot et Sherbrooke\)](#)

32. [Rivière Massawippi \(Canton de Hatley, villes de Waterville et Lennoxville\)](#)

### **MRC de Coaticook**

33. [Rivière Tomifobia \(Municipalité de Stanstead-Est et municipalité d'Odgen\)](#)

34. [Ruisseau Bradley \(Municipalité de Compton Station\)](#)

35. [Rivière Ascot \(Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et de Martinville\)](#)

36. [La Meder \(Canton de Barnston\)](#)

37. [Baldwin-Mills \(Canton de Barnston\)](#)

38. [Lac Duquette \(Municipalité de Saint-Herménégilde\)](#)

39. [Lac des Français \(Municipalité de Saint-Herménégilde\)](#)

### **MRC d'Asbestos**

40. [Rivière Nicolet sud-ouest \(Municipalité de Shipton\)](#)

41. [Étang Burbank \(Municipalité de Shipton\)](#)

42. [Trois-lacs \(Municipalité de Shipton\)](#)

43. [Rivière Nicolet nord-est \(Municipalité de Saint-Adrien et de Wotton\)](#)

44. [Marais Lévesque \(Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor\)](#)

45. [Lac St-Georges \(Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor\)](#)

### **MRC du Haut Saint-François**

46. [Lac Watopeka \(Municipalité de Dudswell et canton de Saint-Camille\)](#)

47. [Lac Miroir \(Municipalité de Bishopton\)](#)

48. [Étang Bishopton \(Municipalité de Bishopton\)](#)

49. [Rivière Saint-François à Bishopton \(Municipalité de Bishopton\)](#)

50. [Ruisseau Weedon \(Canton de Weedon\)](#)

51. [Lac Vaseux \(Village de Weedon-Centre\)](#)

52. [Rivière aux Saumons à Fontainebleau \(Canton de Lingwick, municipalité de Fontainebleau, canton de Weedon\)](#)

53. [Lac Louise Secteur nord \(Village de Saint-Gérard et canton de Weedon\)](#)

54. [Lac Louise-ouest \(Canton de Weedon\)](#)

55. [Lac McGill \(Canton de Lingwick\)](#)

56. [Étang Mill \(Village de Scotstown\)](#)
57. [Marécage des Scots \(Canton de Hampden\)](#)
58. [Tourbière de Johnville \(Canton d'Eaton\)](#)
59. [Lac Lindsay \(Canton de Clifton-Partie est\)](#)

#### **MRC du Granit**

60. [Rivière Maskinongé \(Canton de Stratford\)](#)
61. [Étang Moose \(Canton de Stratford\)](#)
62. [Lac de la Héronnière \(Canton de Stratford\)](#)
63. [Lac Legendre \(Municipalité de Stornoway\)](#)
64. [Rivière Legendre et Felton \(Municipalité de Stornoway\)](#)
65. [Lac Whitton \(Municipalité de Nantes\)](#)
66. [Tourbière du lac à la Loutre \(Municipalité de Milan\)](#)
67. [Lac McKenzie \(Canton de Marston\)](#)
68. [Marais du lac Mégantic \(Municipalité de Piopolis, de Frontenac, paroisse de Saint-Augustin-de-Wobrun, secteur extrême est\)](#)
69. [Rivières aux Araignées \(Municipalité de Frontenac\)](#)

#### **MRC de L'Amiante, région de Chaudière-Appalaches**

70. [Marais Coulombe \(Municipalité de Gartby-Station\)](#)

#### **Bibliographie**

### **Introduction**

Ce projet a été mis de l'avant par le RAPPEL (Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environnement des Lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut-bassin de la Saint-François). Il englobe 69 milieux humides de l'Estrie et 1 de la région Chaudière-Appalaches retenus pour leur importance biologique et/ou leur intérêt récréotouristique.

Visant d'abord les municipalités concernées et les associations de riverains, cette synthèse s'adresse également à tous ceux et celles qui s'intéressent à la protection du territoire et plus particulièrement des milieux humides. Elle est issue d'un document plus volumineux intitulé : Inventaire biologique de 70 milieux humides de l'Estrie (Région 05) et synthèse des connaissances.

Réalisé en 1999 par Jean-François Desroches, biologiste et technicien de la faune, cet inventaire biologique a permis de dresser une liste partielle de la flore et de la faune des 70 sites, d'évaluer leur potentiel pour la reproduction de la sauvagine, de dresser une liste des activités humaines qui y sont pratiquées, des perturbations anthropiques, du potentiel d'aménagement et d'évaluer le potentiel écologique et récréotouristique de chaque site.

Cette synthèse vise à rendre accessible l'information de base que l'on retrouve dans le document maître de l'inventaire. Vous y trouverez, pour les 70 milieux humides, l'accessibilité, la localisation et le type de milieu. De plus, elle comprend un bref paragraphe concernant les principales recommandations émises suite à l'inventaire, ainsi que la vocation proposée. Pour chacun des milieux (site), une annotation spéciale indique les pages de référence dans le document initial de l'inventaire (Vol.x, p.x). Il est important de considérer ce condensé comme un outil à approfondir avec la lecture du document initial, ou par la consultation de personnes-ressources en gestion ou aménagement de ce genre de milieux.

Chaque municipalité concernée pourra donc prendre conscience du ou des milieux humides sur son territoire et poser des actions concrètes afin d'observer les principales recommandations. Les associations de protection de lac, de cours d'eau ou de milieu humide, qui sont en général conscientes de la grande importance biologique et hydrologique de ces milieux, pourraient parrainer la valorisation ou la protection de ces sites inventoriés dans leur zone d'intervention.

Catherine Frizzle  
Biologiste  
Avril 2001

NB. Afin d'alléger le texte, les noms scientifiques de plantes, d'invertébrés, d'amphibiens et de reptiles, d'animaux et d'oiseaux mentionnés dans le présent document figurent en annexe.

### Les milieux humides

Appelés également terres humides ou zones humides, ces milieux sont généralement composés d'eau, d'un substrat (terre, vase, sable, cailloux, roches etc.) et de végétation. Ces sites sont caractérisés par une saturation en eau sur une période suffisamment longue pour qu'une végétation hydrophile s'y développe. On les retrouve partout, dans des endroits aussi inusités que des fossés ou des petites dépressions. Les lacs et les rivières comportent souvent dans leurs baies peu profondes. Les prairies peuvent abriter une zone humide dans une dépression.

Les milieux humides sont d'abord et avant tout des filtres pour l'eau des lacs et des rivières et même des océans. Leur importance est comparable à nos reins qui filtrent les impuretés du sang. Ils représentent un garde-manger naturel et un site de repos pour de nombreuses espèces animales. Ils produisent des ressources renouvelables (tourbe, culture, riz sauvage et produits forestiers) et permettent le stockage de carbone organique. À titre d'éponge, ils participent naturellement à la protection contre les inondations et la

régularisation des débits. Il ne faut pas oublier qu'ils fournissent des opportunités touristiques, culturelles, récréatives, éducatives, scientifiques et esthétiques.

Une brève description des différents milieux humides permettra à tous de s'y reconnaître.

**Marais** : milieu humide à végétation herbacée inondé périodiquement. On peut trouver ce type de marais sur toute étendue d'eau de moins de deux mètres de profondeur, sur le bord des routes et dans toute dépression causée par l'homme.

**Marécage** : milieu généralement boisé avec des espèces ligneuses (arbres ou arbustes) où une eau de surface stagnante ou à écoulement lent apparaît de façon saisonnière ou qui persiste pour de longues périodes. On les retrouve le long des ruisseaux ou des cours d'eau, dans les fossés de drainage, sur les pentes faibles et les terres basses.

**Étang** : bassin bien défini occupé en permanence par de l'eau stagnante qui n'est envahie qu'en périphérie par la végétation.

**Tourbière** : milieux recouverts ou constitués de tourbe et dont la nappe phréatique est généralement élevée. Ils correspondent souvent à d'anciens lacs envahis par la végétation. La tourbière est un milieu où les plantes sont souvent à leur limite de tolérance. Une légère variation peut entraîner l'élimination des espèces présentes. (Tourbière ombrotrophe (bog) = alimentée par de l'eau de pluie ; minérotrophe (fen) = alimentée aussi par des eaux enrichies d'éléments nutritifs provenant des sols minéraux voisins).

**Prairie humide** : caractérisée par une couverture herbacée, souvent graminéoïde, avec peu ou pas de d'ouvertures remplies d'eau. On les retrouve au pourtour des fleuves, lacs et rivières, aux endroits faisant suite au marais peu profond.

### Les recommandations

Afin de faciliter la compréhension des recommandations figurant dans les prochains textes, en voici une brève description. Les 70 milieux humides sont donc classifiés selon trois recommandations; site à conserver, valeur récréotouristique et site protégé.

Le premier sous-entend que des actions plus ou moins importantes doivent être réalisées afin que la conservation du patrimoine écologique soit effectivement prioritaire. Bien que certains de ces lieux puissent être fréquentés, il apparaît clair qu'un effort de conservation efficace tente de limiter les activités pouvant nuire aux populations présentes de ces sites à conserver.

Le second type de recommandation, valeur récréotouristique, retient l'attention du fait qu'elle encourage l'installation d'infrastructures tels des stationnements, des passages de bois, etc. Ce sont des sites relativement faciles d'accès pour les piétons ou encore pour y

canoter. Toutefois, il est clair que, dans le cas d'une étude du genre, tout développement récréotouristique devrait se faire en accord avec le respect de la nature, de la faune, de la flore et de l'ambiance que possède chacun des milieux.

Finalement, on retrouve la mention site protégé. Un seul milieu se trouve ainsi classé dans l'inventaire initial. Ceci invite à la protection nécessaire du milieu en question par un certain comité. Bien que le plus gros du travail soit déjà réalisé, ce milieu peut toujours bénéficier de petites actions ponctuelles ou encore sur une longue période.

## **MRC du Val Saint-François**

### **1. Sainte-Anne-de-la-Rochelle (Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle)**

**Localisation et accessibilité** : Situé à 2 km à l'ouest de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, au sud de la route 243, par le chemin Vallières. Accès par terrain privé avec 75 mètres de portage, déplacement par canot.

**Type de milieu** : Cours d'eau marécageux (51 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Bien que ce site ne semble pas menacé à court terme, sa vocation demeure la conservation. C'est un site intègre abritant une espèce de plante rare, la lindernie douteuse, ainsi qu'une plante sur liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, la cornifle épineuse. On y trouve une bonne variété d'espèces végétales, dont la pontédérie cordée, une plante très agréable à observer. Ce site est actuellement désigné "habitat du rat musqué". Il possède également un très bon potentiel pour la nidification de la sauvagine. L'installation de nichoirs à canards favoriserait davantage l'attrait de ces espèces, d'autant plus que ce site est peu fréquenté et qu'il est difficile d'accès pour l'humain. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 8-17)

### **2. Valcourt (Canton de Valcourt)**

**Localisation et accessibilité** : La partie inventoriée est accessible par le 7ème rang, à 5 km au sud-ouest de Valcourt. L'accès, plutôt difficile, se fait à travers des terrains privés et le déplacement en canot.

**Type de milieu** : Cours d'eau marécageux (9 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. On retrouve deux plantes de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, soit la renouée faux-poivre-d'eau et la cornifle épineuse. De plus, on y retrouve un très bon potentiel pour la nidification de la sauvagine. Un butor d'Amérique, oiseau fascinant se camouflant dans les hautes herbes, a été aperçu, ainsi qu'un busard Saint-Martin, un oiseau de proie. Un inventaire

plus approfondi de la présence d'oiseaux aquatiques nicheurs est recommandé afin de connaître la valeur écologique réelle du site. Ce site semble assez intègre, mais peut toutefois être affecté par la pollution agricole des champs avoisinants. Avec un très bon potentiel pour la nidification de la sauvagine, l'installation de nichoirs à canards serait appropriée. L'accès difficile est suffisant pour décourager d'éventuels visiteurs. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 18-26)

### 3. Rivière Ulverton (Canton de Melbourne)

**Localisation et accessibilité** : Secteur inventorié au nord-est de Maricourt, sur le chemin Coddington. Le site est accessible à la marche (difficulté moyenne). Cependant, les terrains appartiennent à l'Association des propriétaires de Melbourne et le passage y est défendu sous peine d'amende.

**Type de milieu** : Rivière avec secteurs marécageux (26 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. La conservation de ce site demeure l'avenue la plus intéressante, mais il ne semble toutefois pas menacé à court terme. On y trouve le chou puant, une espèce végétale rarement signalée en Estrie. La demoiselle bistrée s'y reproduit. Elle figurait parmi les espèces choisies pour devenir insecte emblème du Québec. Le site est désigné "habitat du rat musqué". Certains terrains à l'est sont reconnus "aire d'hivernage du cerf de Virginie" par le Ministère de l'Environnement et de la Faune. Il est difficile de canoter sur cette rivière puisque certains secteurs sont peu profonds. Toutefois, on retrouve une diversité morphologique offrant une variété d'habitats. Ce site pourrait souffrir de la présence des castors, plusieurs poissons morts ont été trouvés. On note effectivement une baisse dans l'oxygène dissous pouvant être causée par ces mammifères. Il serait pertinent d'y faire un inventaire ichtyologique afin d'identifier les espèces de poissons présentes. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 27-35)

### 4. Marais de Kingsbury (Municipalité de Kingsbury)

**Localisation et accessibilité** : À proximité de l'hôtel de ville, par le chemin du Moulin, dans le village de Kingsbury. Un stationnement de 50 voitures permet l'accès au Sentier de l'Estrie et la mise à l'eau des embarcations facilement. La plupart des terrains adjacents au Marais Kingsbury sont privés.

**Type de milieu** : Marais, présence de marécage dans la partie la plus au sud (secteur sud 32 hectares, tout le secteur 45 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Ce site est reconnu "aire de concentration d'oiseaux aquatiques" et classé "très bon" pour la nidification de la sauvagine. L'avifaune est très diversifiée, comptant près de 120 espèces d'oiseaux. Ce site abrite également une

grande diversité d'invertébrés et de poissons. Les espèces d'amphibiens relevées sont au nombre de 8, y compris plusieurs grenouilles et rainettes offrant un concert majestueux. On y retrouve des espèces végétales peu mentionnées en Estrie ; la lobélie du cardinal et le trille penché. De plus, ce site abrite une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, la renouée faux-poivre-d'eau. Le secteur sud est à protéger et les secteurs nord et ouest à aménager. Valeur récréotouristique élevée, avec des infrastructures déjà en place, et d'autres prévues par le MAKI (Comité du Marais de Kingsbury). Un suivi de l'utilisation des aménagements pour la petite faune est recommandé, entre autres, pour la chélydre serpentine. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 36-48)

### 5. Étang du Lac Brais (Municipalité de Racine)

**Localisation et accessibilité** : Entre le lac Brais et le lac La Rouche, au sud de la route 222. Assez difficile d'accès, avec 20 minutes de marche le long du ruisseau sur un petit chemin de terre à 1,4 km de la route 222. Déplacement à pied.

**Type de milieu** : Étang tourbeux (étang et rives tourbeuses 16 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. L'étang du lac Brais est plutôt retiré de la civilisation et difficile d'accès pour le canot, avec portage d'approche nécessaire. Ce site présente donc un bon potentiel pour la conservation. Cet étang est déjà désigné "habitat faunique du rat musqué" et présente une bonne diversité d'amphibiens. On y retrouve la salamandre sombre du Nord ainsi que la grenouille des marais. Ces deux espèces sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. On retrouve également, sur ce site, l'iris versicolore. Cette fleur indigène très agréable à regarder a nouvellement été désignée emblème floral du Québec. Le territoire est visé par un projet de création de parc. Un sentier sur la falaise pourrait être aménagé, entre autres, offrant ainsi un point de vue sur l'étang (Figure 5). Des nichoirs pourraient également être installés afin d'augmenter le potentiel de nidification de la sauvagine. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 49-58)

### 6. Étang du lac La Rouche (Municipalité de Racine)

**Localisation et accessibilité** : Étang situé à l'est du lac La Rouche, au sud de la route 222. On peut se rendre au marais par un chemin aménagé longeant le lac. Terrains appartenant à Bombardier inc., accès sous permission spéciale. Il faut être membre du Club de pêche du lac La Rouche en tant qu'employé actif ou retraité ainsi que conjoint (e).

**Type de milieu** : Étang tourbeux à castors, parfois considéré comme étant un marais (15 hectares).



**Recommandations** : Site à conserver. Cet étang est désigné "habitat du rat musqué". On y retrouve deux espèces de plantes carnivores typiques des tourbières, le droséra à feuilles rondes et la sarracénie pourpre. L'étang abrite également deux espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, soit l'éléocharide de Robbins et l'aréthuse bulbeuse. Le brochet maillé, une espèce à distribution limitée au Québec, y est également retrouvé. Ce site pourrait abriter la couleuvre à collier, une espèce rare au Québec. Selon le responsable du Club du lac La Rouche, il y aurait des tortues peintes et des chélydres serpentine. Le site est coté "très bon" pour la nidification de la sauvagine, des nichoirs pourraient être installés à cet effet. Il fait partie du territoire visé pour un projet de parc. Comme cet étang est annexé au lac La Rouche, où circulent des motomarines, il peut toutefois y avoir de la pollution par le bruit et des cartouches de balles ont été trouvées. Autrement, le site semble très peu fréquenté. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 59-67)

## 7. Ruisseau de la clé (Canton de Brompton)

**Localisation et accessibilité** : Le secteur inventorié et les étangs adjacents se situent en bordure est de l'autoroute 55. On doit se rendre à la carrière, par le chemin Frère-Théode. Il faut demander la permission aux propriétaires de la gravière et attention aux talles d'ortie!

**Type de milieu** : Ruisseau, bord de rivière et étangs artificiels (15 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Les propriétaires de la gravière ont, depuis le temps, limité l'accès aux véhicules tout-terrain. Ce site, actuellement désigné "habitat du rat musqué", pourrait prendre une valeur intéressante grâce à l'aménagement d'infrastructures récréotouristiques. Bien que le potentiel de nidification de la sauvagine soit moyen, ce site pourrait accueillir les oiseaux en migration. Les espèces d'oiseaux recensées sont au nombre de 17 et comptent, parmi elles, le héron vert. Les propriétaires de la gravière ont photographié un grand héron, des bernaches du Canada ainsi qu'une tortue serpentine et auraient vu des œufs. D'éventuelles trouvailles au plan écologique méritent donc un aménagement rendant les lieux propices aux activités d'observation. Des emplacements de camping pourraient même être aménagés. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 68-76)

## 8. Lac Boissonneault (Municipalité de Saint-Claude)

**Localisation et accessibilité** : Nord-Est de Windsor. Le 8ème rang donne accès au lac, mais par l'entremise de terrains privés. Le 9ème rang permettrait l'accès, mais est sous surveillance de Domtar inc.

**Type de milieu** : Lac avec marécage dans la partie est (109 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Désigné "aire de concentration d'oiseaux aquatiques", ce site est également classé "très bon" pour la nidification de la sauvagine. Durant la période de migration, ce site est considéré comme un bon endroit pour y faire l'observation d'oiseaux migratoires. Environ 180 bernaches du Canada ont été vues lors de l'inventaire et la mention de canards dans la famille des harles, des fuligules et aussi la sarcelle d'hiver et le canard noir est confirmée par le Ministère de l'Environnement et de la Faune. Outre les oiseaux, on retrouve l'iris versicolore, l'emblème floral du Québec. Des nids de tortues serpentine ont également été recensés. Ce site démontre un bon potentiel pour la création de sentiers, d'observatoires. L'installation de nichoirs à canards serait intéressant pour favoriser la nidification. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 77-86)

## 9. Rivière Stoke (Municipalité de Stoke)

**Localisation et accessibilité** : Le site inventorié va de Mont-Carrier à l'ouest jusqu'à Stoke à l'est. Il est accessible par le chemin 7ème rang, près du lac Stoke. Ce terrain appartient à Domtar inc.

**Type de milieu** : Rivière, quelques secteurs de cours d'eau marécageux (tributaire) (135 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. La plus grande particularité de ce site réside dans l'observation d'oiseaux au printemps et à l'automne, mais aussi l'été. On peut voir le canard branchu, le grand chevalier, le petit chevalier et le butor d'Amérique, un oiseau fascinant se camouflant dans les hautes herbes. L'accès à certains secteurs pour l'ornithologie serait d'ailleurs très intéressant. On y pratique la chasse et la pêche. Une recherche approfondie permettrait de fournir une protection adéquate si la tortue des bois était recensée. Cette espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Le trille penché, une espèce végétale rare en Estrie, mérite également un minimum de protection. Une bande riveraine d'arbres ou d'arbustes devrait être conservée afin de limiter l'impact des champs et l'érosion. Ce site est en partie sur les terres de Domtar inc. et sur des terrains appartenant à des propriétaires individuels. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 87-95)

## MRC du Memphrémagog

### 10. Lily Butters (Municipalité de Stukely)

**Localisation et accessibilité** : Nord-est de Eastman, à l'est du chemin Georges-Bonnalay. Il est possible de stationner et de longer le ruisseau à pied. Le site est privé et appartient à des particuliers.

**Type de milieu** : Ruisseau avec étangs (13 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Bien que ce site abrite un habitat commun pour la région, on y retrouve une plante peu signalée en Estrie, la gérardie à feuilles ténues. On retrouve, outre cette plante, une grande variété d'espèces végétales. Peu d'espèces d'oiseaux ont été recensées lors de l'inventaire. Toutefois, selon les résidents, le site serait fréquenté par le colibri à gorge rubis. Le canard colvert et le canard noir, deux espèces non farouches, pourraient nicher malgré les roulottes. Ce site est également un habitat potentiel pour l'Omble de fontaine. Avec 6 espèces d'amphibiens, crapauds, rainettes et grenouilles, on est assuré d'entendre des concerts de soirée. Les propriétaires projettent de faire un camping, ce qui pourrait augmenter la valeur récréotouristique. Des infrastructures supplémentaires permettraient un accès intéressant au ruisseau. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 8-16)

## 11. Étang Fer-de-lance (Canton d'Orford)

**Localisation et accessibilité** : Au Parc de récréation du Mont Orford, par le sentier de l'Étang Fer-de-lance, depuis le stationnement du lac Stuckely.

**Type de milieu** : Étang à castors (étang et zone humide adjacente 25 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. En bordure du site, le Ministère de l'Environnement et de la Faune a désigné une "aire d'hivernage du cerf de Virginie". On retrouve également la présence de barrage de castors ainsi qu'une hutte avant l'émissaire. En plus d'y observer une bonne diversité végétale, la gérardie appauvrie a été recensée, une plante rarement mentionnée en Estrie. Ce site abrite plusieurs amphibiens dont la salamandre sombre et la grenouille des marais, deux espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. En début mai, il serait possible de voir la parade nuptiale du harle couronné ainsi que du garrot à œil d'or. Le site détient un "bon" potentiel de nidification de la sauvagine. Le canard branchu, entre autres, pourrait y nicher. Un belvédère et un réseau de sentiers permettent déjà de profiter de la grande diversité biologique de ce site, ainsi que de son intégrité, importante à conserver. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 17-26)

## 12. Étang de la cuvette (Canton d'Orford)

**Localisation et accessibilité** : Parc de récréation du Mont Orford. Frais de stationnement lors des heures d'ouverture, autrement l'accès du Parc est bloqué. À partir du stationnement de l'accueil, prendre le sentier #2, pour une randonnée de 2 à 7 km. Déplacement à la marche ou en canot.

**Type de milieu** : Grand étang à castors (39 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Le site est désigné "héronnière" par le Ministère de l'Environnement et de la Faune. Un nid de grand héron a effectivement été vu lors de l'inventaire. De plus, il est considéré "très bon" pour la nidification de la sauvagine. En effet, on note la présence d'îlots tourbeux, de végétation aquatique riche ainsi que le secteur ouest, où on retrouve beaucoup d'arbres morts. Ces derniers pourraient être responsables de la présence des 5 espèces de pics recensées. Au point de vue végétal, on a recensé le droséra à feuille ronde, ainsi que la sarracénie pourpre, deux plantes carnivores typiques des milieux humides. L'iris versicolore, l'emblème floral du Québec, est présent. On retrouve également l'utriculaire à bosse, une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Deux beaux accès visuels sont retrouvés à partir du sentier sud et au camp La Rafale. Un troisième pourrait être érigé entre l'extrémité sud de l'étang et le camp. Site où l'observation de toutes sortes est très agréable. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 27-37)

### 13. Étang de l'Ours (Canton d'Orford)

**Localisation et accessibilité** : Parc de récréation du Mont Orford. Frais de stationnement lors des heures d'ouverture, autrement l'accès du Parc est bloqué. Emprunter le sentier # 2 permet de se rendre à l'étang, suite à une marche de 1.5 km, d'où la vue et l'observation sont excellentes.

**Type de milieu** : Étang à castors (8 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. On trouve, à ce site, une bonne diversité d'espèces végétales terrestres et forestières, ainsi qu'une bonne diversité de poissons et d'amphibiens. Le grand héron vient s'alimenter à l'étang. Toutefois, le potentiel de nidification est "moyen". La forme de l'étang et le manque d'abris, ajoutés au dérangement peut-être occasionné par la présence du sentier pourrait y contribuer. Des nichoirs à canards branchus se trouvent le long de la rive et leur utilisation devrait faire l'objet d'un suivi. Un sentier du côté ouest permet de longer l'étang. L'ornithologie semble être une activité très prisée au printemps. Une recherche plus poussée permettrait aussi de déterminer si cet étang serait un habitat "potentiel" pour la couleuvre à collier, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 38-47)

### 14. Le marécage (Canton d'Orford)

**Localisation et accessibilité** : Sur le chemin de la Grande-Ourse, au nord de Omerville, on stationne près des lignes Hydro. Longer ces lignes pour 250 mètres et prendre un petit sentier. Accessibilité réduite à pied et pratiquement impossible en canot.

**Type de milieu** : Cours d'eau marécageux (41 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site intègre est actuellement désigné "habitat du rat musqué". Les espèces d'amphibiens recensées sont au nombre de 4. L'une d'entre elles, la salamandre maculée, pourrait s'y reproduire, une masse d'œufs ayant été vue. Il semble y avoir un potentiel pour diverses espèces de poissons et pour la nidification des passereaux. Le Ministère de l'Environnement et de la Faune mentionne la présence du harle couronné. Un inventaire plus exhaustif de la flore et de la faune, oiseaux et poissons, serait donc nécessaire afin de reconnaître la valeur écologique de ce marécage. La conservation demeure sa vocation la plus intéressante, d'autant plus que le cours d'eau est assez difficile d'accès et qu'il présente une vue sur les pylônes électriques. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 48-55)

### **15. Marais de la Rivière-aux-cerises (Canton de Magog)**

**Localisation et accessibilité** : Aux abords de la Rivière-aux-Cerises, dans l'ouest de Magog. Il est possible de garer sa voiture dans le stationnement Cabana, moyennant des frais de 5\$. De là, un kiosque d'information est accessible, ainsi qu'un endroit pour la mise à l'eau des embarcations où on fait le contrôle pour la moule zébrée. Certains terrains autour du marais sont privés.

**Type de milieu** : Marais, secteurs tourbeux (59 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Ce site regorge d'espèces végétales identifiées dans le marais, ainsi que dans le secteur de l'érablière argentée. Ce site comporte même des espèces peu communes en Estrie : le riz sauvage et le céphalante occidental. Le marais est désigné "aire de concentration des oiseaux aquatiques" et est considéré très bon pour le potentiel de nidification de la sauvagine. Plusieurs espèces d'oiseaux y nicheraient. De plus, la présence du vison d'Amérique et de la loutre de rivière aurait déjà été signalée. Les aménagements les plus importants à faire seraient de limiter l'accès des embarcations et pourvoir le site de plus de postes d'observation, ainsi que d'accès terrestres non compromettants pour la préservation de l'habitat. En effet, la circulation des embarcations peut être nuisible aux colonies de riz sauvage, de même qu'à la sauvagine. Des mesures pourraient également être prises pour limiter l'expansion de la salicaire pourpre, une plante exotique envahissante retrouvée en faible quantité. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 56-65)

### **16. Marais de Katevale (Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley)**

**Localisation et accessibilité** : Dans la partie sud du lac Magog. Le marais est accessible par le chemin du Ruisseau; à 2.2 km se trouve un stationnement à gauche. Le site est privée, mais on peut y accéder pour la marche ou le canot. Ce site est géré par la fiducie foncière de l'île du Marais inc.

**Type de milieu :** Grand marais (127 hectares).

**Recommandations :** Valeur récréotouristique. Bien qu'on lui accorde une valeur récréotouristique importante au niveau de l'ornithologie surtout, ce site mérite beaucoup d'attention au niveau de la conservation. Ce site est désigné "aire de concentration d'oiseaux aquatiques", on y aurait vu 226 espèces d'oiseaux, dont 186 sont observées annuellement. Parmi ces dernières, on retrouve 141 oiseaux nicheurs dont deux de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, le troglodyte à bec court et le petit blongios. Il s'agit d'un site de ponte important de tortues (peinte et serpentine). Toutefois, le marais est perturbé par une trop grande fertilisation des eaux du lac Magog et par les bateaux à moteurs à proximité. Les infrastructures présentes auraient besoin d'être rafraîchies. Un suivi de l'éclosion des jeunes tortues serait nécessaire car le taux de prédation des nids semble important. Un inventaire des micromammifères permettrait de confirmer la présence du campagnol-lemming de Cooper, également susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 66-77)

### **17. Ruisseau Powell (Municipalité d'Austin)**

**Localisation et accessibilité :** Sur le chemin Taylor, à partir du chemin Millington. On peut longer le ruisseau à pied ou en canot, mais l'accès est difficile (rives herbeuses). Les terrains sont privés.

**Type de milieu :** Cours d'eau marécageux (24 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Site intègre, désigné "habitat du rat musqué", qui abrite quelques espèces rares en Estrie. Parmi les espèces végétales, mentionnons la lobélie du cardinal. On retrouve également le méné bleu, un poisson peu commun mais abondant où il est retrouvé. Deux individus de couleuvre à collier ont également été aperçus, une autre espèce rarement signalée en Estrie. Les terrains adjacents sont désignés "aire d'hivernage du cerf de Virginie" par le Ministère de l'Environnement et de la Faune. Sans attraits particuliers pour d'éventuels visiteurs, ce site demeure intéressant au point de vue conservation, bien que l'intégrité ne soit pas menacée à court terme. Il serait nécessaire de vérifier si des sources de pollution agricole ou rejets d'eaux usées affectent ce cours d'eau. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 78-87)

### **18. Étang George (Municipalité de Bolton-Est)**

**Localisation et accessibilité :** À l'ouest de la Baie Sargent du lac Memphrémagog. Accessible par le chemin Mountain. L'étang est sur des terrains privés et une partie du territoire environnant appartient depuis peu à l'Université McGill.

**Type de milieu :** Étang (étang et zone humide, 20 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Ce site est désigné "habitat du rat musqué" par le Ministère de l'Environnement et de la Faune. Les riverains y font du canot et de l'observation, mais l'étang est de petite surface. Il faudrait voir à limiter les dérangements causés par d'éventuelles activités. On retrouve une bonne diversité de végétaux sur les lieux, avec la présence d'une élodée, dont l'espèce reste à confirmer. Il pourrait s'agir de l'élodée de Nuttall, cette dernière est peu commune en Estrie. On y mentionne aussi la grenouille des marais, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Un jeune individu a été vu, cette espèce se reproduit peut-être à cet endroit. Il serait très pertinent d'identifier le territoire appartenant à McGill et vérifier les besoins en conservation des autres terrains privés autour de l'étang George. Un inventaire des oiseaux aquatiques serait pertinent afin d'attribuer à ce site la valeur écologique qui lui revient. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 88-96)

### **19. Étang du Mont-Éléphant (Canton de Potton)**

**Localisation et accessibilité :** Au sud de la Baie Sargent, à l'ouest du lac Memphrémagog. Sur le chemin des Faucons-Pèlerins. Étang accessible en canot, mais le tour à pied est impraticable.

**Type de milieu :** Étang tourbeux (étang et zone humide, 20 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Bien qu'il ne soit pas menacé à court terme, ce site aurait avantage à être conservé. Il est déjà désigné "habitat du rat musqué" et abrite en plus une grande variété de plantes aquatiques, de milieux humides et forestières. On retrouve également une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, la cornifle épineuse. On retrouve aussi l'iris versicolore. Cette jolie plante est désignée emblème floral du Québec depuis 1998. La couleuvre à collier, une espèce rare au Québec, vivrait à proximité du site. Les caractéristiques morphologiques de l'étang ne sont pas favorables à la nidification de la sauvagine, mais le bruant des marais et le carouge à épaulettes pourraient y nicher. Une buse à queue rousse, oiseau de proie, a également été aperçue. Le site n'offre rien de particulier pour d'éventuels visiteurs, et l'accès en canot exige un portage dans un sous-bois dense. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 99-106)

### **20. Marais de Georgeville (Canton de Standstead)**

**Localisation :** Le chemin Gowan, direction est, traverse l'étang. La majorité de l'étang est visible à partir du chemin et ce poste devrait suffire pour l'observation, soit à l'aide de jumelles ou autre.

**Type de milieu :** Étang, secteurs marécageux (14 hectares).

**Recommandations :** Site protégé. Le marais de Georgville bénéficie de la protection du Refuge Inverugie. C'est un site d'ornithologie reconnu. Aucune activité de chasse, pêche ou autre n'est tolérée. Ce site détient un "très bon" potentiel pour la nidification de la sauvagine. On y retrouve 4 espèces nicheuses, le canard branchu, le harle couronné, le canard noir et le canard colvert. Des visiteurs inusités y auraient été vus, soit le canard siffleur et l'aigrette bleue. Des nichoirs à canard branchu sont installés. On y retrouve aussi une bonne diversité d'amphibiens. Ce site est protégé, mais comme l'accès par le chemin Gowan est immédiat, il est également un site doté d'une grande valeur récréotouristique en ce qui a trait à l'observation de l'avifaune. L'installation de panneaux d'interprétation pourrait être intéressante. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 107-114)

## **21. Ruisseau Bunker (Canton de Standstead)**

**Localisation et accessibilité :** Au nord-est de la baie Fitch du lac Memphrémagog. Le chemin Vallières offre plusieurs points d'entrée; toutefois, ces terrains sont privés.

**Type de milieu :** Cours d'eau marécageux (la portion du ruisseau concernée couvre 25 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Ce site est actuellement désigné "habitat du rat musqué", et la partie plus au nord, "aire d'hivernage du cerf de Virginie". De plus, on lui accorde un "très bon" potentiel pour la nidification de la sauvagine. Les rives sont souvent herbeuses. On retrouve, dans le ruisseau, des îlots de végétation ainsi que des arbres morts. Des nichoirs à canards branchus pourraient être installés. On y retrouverait, certaines années, le troglodyte à bec court. Cet oiseau est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Le Ministère de l'Environnement et de la Faune y mentionne la présence d'espèces relativement rares au Québec, la paruline à ailes dorées, la paruline à ailes bleues et l'hybride paruline de Brewster. À l'est, le site présente une grande variété d'espèces végétales, autant dans le ruisseau qu'à ses abords. On y retrouve le charme de Caroline près d'un secteur forestier. Certains secteurs devraient faire l'objet d'un inventaire plus accru et des ententes de conservation seraient nécessaires avec les différents propriétaires. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 115-124)

## **22 et 23. Baie Fitch-secteur est et ouest (Canton de Standstead)**

**Localisation et accessibilité :** Du côté ouest du lac Memphrémagog. La baie est traversée par la route 247. Un stationnement municipal, au coût de 10\$, permet la mise à l'eau où un contrôle pour la moule zébrée y est effectué.



**Type de milieu :** Marais, marécage dans un portion (les 4 secteurs de la baie inventoriés: 56 hectares).

**Recommandations :** Valeur récréotouristique. Ce site est désigné "aire de concentration d'oiseaux aquatiques" et obtient la mention "très bon" pour la nidification de la sauvagine. Le troglodyte des marais y niche probablement. Ce dernier est considéré comme un nicheur rare en Estrie. Le grand héron s'y nourrit. Le butor d'Amérique, un oiseau fascinant se camouflant dans les hautes herbes, a été aperçu. Deux espèces de plantes retrouvées sont susceptibles d'être menacées ou vulnérables, la proserpinie des marais et la renouée faux-poivre-d'eau. La dernière y est même abondante dans un des secteurs de marais. La céphalante occidentale, une espèce végétale rare en Estrie, y a également été vue. Le brochet maillé, dont la répartition est limitée, a été noté. L'achigan à grande bouche a également été recensé. C'est une espèce peu répandue en Estrie. On y a recensé le papillon lune, une espèce en situation précaire au Québec. Les activités touristiques sont déjà bien implantées et la surface de l'eau est suffisamment grande. Toutefois, la présence de bateaux à moteurs près des marais pourraient représenter un élément dérangent (sauvagine et frayères). Une attention particulière devrait donc être portée sur les secteurs de marais afin de les conserver adéquatement. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 125-139)

#### **24. Ruisseau Tomkins (Municipalité d'Odgen)**

**Localisation et accessibilité :** Ruisseau tributaire dans la baie de Harvey du lac Memphrémagog. Prendre le chemin Davis qui croise la rivière Tomkins après 4 km. On peut mettre le canot à l'eau à cet endroit ou marcher le long de la rivière. On doit nettoyer l'embarcation pour les moules zébrées.

**Type de milieu :** Cours d'eau marécageux et marais (30 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. La nymphée de Leiberg (seul site connu en Estrie) et l'utriculaire à bosse sont retrouvés à ce site. Ces deux plantes sont de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. D'autres plantes rares, le céphalante occidentale, le riz sauvage et la lobélie du cardinal ont été aperçues. Cette dernière risquerait d'être cueillie, en raison de sa beauté, et le riz sauvage pourrait facilement être affecté par la présence de vagues. On retrouve, parmi les espèces de poissons recensées, le brochet maillé dont la distribution est limitée au Québec, ainsi que le méné des herbes qui est classé "vulnérable" par le comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Le ruisseau Tomkins détient la mention "excellent" pour le potentiel de nidification de la sauvagine. Il est également désigné "habitat du rat musqué" et il est situé à l'intérieur d'une aire désignée "aire d'hivernage du cerf de Virginie". (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 140-150)

## 25. Ruisseau Kertland (Municipalité d'Odgen)

**Localisation et accessibilité** : Le chemin Davis, à l'est de Marlinton, croise le ruisseau. Les terrains sont privés et loués au Club de Chasse et Pêche de la Vallée Tomifobia inc. L'accès par marche ou par canot semble difficile.

**Type de milieu** : Cours d'eau marécageux (6 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site, désigné "habitat du rat musqué" par le Ministère de l'Environnement et de la Faune, est aussi un site de ponte de la chélydre serpentine. Ce ruisseau abrite un couple de merles bleu de l'est, une espèce d'oiseau qu'on croyait disparue dû à la rareté des observations, mais qui refait surface tranquillement. Cette portion de ruisseau démontre des conditions eutrophes, ce qui limite certainement l'établissement de plusieurs espèces de poissons. Il serait avantageux de garder le niveau d'eau élevé. Il est actuellement réglé par les castors. De plus, ce contrôle faciliterait l'accès pour la sauvagine. Ce site détient effectivement un "bon" potentiel pour la nidification de cette dernière. Des nichoirs à canards branchus et à passereaux pourraient être installés. À cause de la difficulté d'accès, la valeur récréotouristique est faible, mais la vue du chemin Davis peut être intéressante. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 151-159)

## 26. Tourbière de Marlinton (Municipalité d'Odgen)

**Localisation et accessibilité** : Accessible par le chemin Davis, on peut se rendre à la tourbière par un trottoir de bois. Le site est géré par une réserve écologique privée, Conservation Elliandress inc.

**Type de milieu** : Tourbière ombrotrophe calcaire (7 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. La tourbière rend ce site particulier pour la région de l'Estrie. Des inventaires exhaustifs de la flore et la faune herpétologique y mentionnent plusieurs espèces rares. On retrouve la cornifle épineuse, l'aréthuse bulbeuse, le cypripède royal ainsi qu'une population de carex de la prairie. Ces quatre plantes sont de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Dans la liste équivalente pour les amphibiens, on retrouve la salamandre à quatre doigts, qui serait la seule mention en Estrie. Des sentiers existent déjà, permettant ainsi aux visiteurs de faire une randonnée pédestre. Des trottoirs en bois sont aménagés pour permettre l'accès à la tourbière. La valeur récréotouristique pourrait être améliorée, entre autres, par une meilleure signalisation. Toutefois, cette utilisation potentielle ne doit pas faire compétition à la protection hautement nécessaire pour ce site. Bien que la tourbière Marlinton soit déjà protégée par Conservation Elliandress inc., la rencontre des gestionnaires serait pertinente afin d'évaluer la situation du site. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 160-168)

## 27. Narrow (Municipalité d'Odgen)

**Localisation et accessibilité** : Le chemin Derrick (Narrow) croise le ruisseau. On peut longer le site à la marche, mais l'accès est difficile. Ce site est localisé sur des terrains privés.

**Type de milieu** : Marécage et étang forestier (13 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Le territoire au nord du site a été désigné "aire d'hivernage du cerf de Virginie". On y retrouve une diversité de plantes vasculaires intéressante, autant du milieu forestier, du milieu ouvert que du milieu humide. La plupart d'entre elles sont communes, à l'exception de la cornifle épineuse, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Ce site abrite également une bonne diversité d'oiseaux, dont quelques-uns sont aquatiques. Le grand héron, le héron vert ainsi que le butor d'Amérique, un oiseau fascinant se camouflant dans les hautes herbes, ont été aperçus. Ce site est classé "bon" en ce qui concerne le potentiel de nidification de la sauvagine. Il serait intéressant de hausser le niveau de l'eau. Il est actuellement contrôlé par les castors. De plus, l'installation de nichoirs à canards branchus et autres oiseaux aquatiques serait profitable. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 1. pp. 169-177)

## 28. Ayer's Cliff (Village de Ayer's Cliff)

**Localisation et accessibilité** : Partie de la Tomifobia entre la route 208 et 141. Cette dernière traverse la rivière et un stationnement se trouve vis-à-vis le chemin Boynton. Il est facile d'y mettre un canot à l'eau.

**Type de milieu** : Rivière, aussi étangs adjacents (22 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Le site inventorié est désigné "habitat du rat musqué". Avec une variété intéressante d'oiseaux, ce site détient la cote "très bon" pour la nidification de la sauvagine. Parmi les nicheurs, il y a l'hirondelle à ailes hérissées, la plus rare en Estrie, l'hirondelle à front blanc, la tourterelle triste et une espèce de canard dont les rejetons ont été aperçus. Le râle de Virginie nicherait aussi dans ce secteur, mais l'endroit exact n'est pas précisé. L'inventaire a permis de recenser, 63 espèces végétales. La plupart sont des espèces de milieu forestier ou de milieu ouvert. On retrouve tout de même, dans ces milieux, le chou puant, à mention rare en Estrie. On y retrouve également l'iris versicolore, l'emblème floral du Québec. Le site pourrait même abriter la tortue des bois; mais seule une recherche approfondie permettrait de confirmer sa présence. Un inventaire plus pointu de la flore et de la faune, surtout des poissons, serait nécessaire. Une attention particulière devrait être portée à la pollution agricole et on observe quelques problèmes d'érosion à certains endroits. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 2. pp. 178-187)

## **MRC de Sherbrooke**

### **29. Marais du lac Brompton (Canton d'Orford et de Saint-Élie-d'Orford)**

**Localisation et accessibilité** : La route 220 traverse la partie sud du marais. Il est interdit, depuis l'été 1999, de stationner aux abords de cette route. Les terrains des chemins adjacents sont souvent privés. Il y a une rampe de mise à l'eau sur le chemin Thibault.

**Type de milieu** : Marais (215 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Endroit reconnu pour l'observation des oiseaux. En plus d'être désigné "aire de concentration des oiseaux aquatiques", ce site est "très bon" pour la nidification de la sauvagine. Les secteurs de quenouilles pourraient abriter le grèbe à bec bigarré nicheur. On y retrouve trois espèces de plantes carnivores, le droséra à feuille ronde, le droséra intermédiaire, beaucoup plus rare au Québec, ainsi que la sarracénie pourpre. L'iris versicolore, l'emblème floral du Québec, ainsi que la pontédérie cordée, deux plantes agréables à observer, y sont retrouvées. Le stationnement est interdit aux abords de la route 220, ce qui assure une meilleure protection des nids de tortues. Il serait donc intéressant d'y aménager un stationnement avec panneaux d'interprétation, un observatoire et de concentrer l'activité aux abords du marais. Ce site est reconnu comme site de conservation par le schéma d'aménagement des MRC concernées. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 3. pp. 8-20)

### **30. Marais de la rivière Saint-François (Ville de Sherbrooke)**

**Localisation et accessibilité** : Ce marais est accessible à partir du Boulevard Saint-François. Un stationnement est disponible, des sentiers et des trottoirs en bois sont aménagés et l'accès est public.

**Type de milieu** : Étang à quenouilles (environ 5 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. En bordure de la ville de Sherbrooke, ce site possède des aménagements suffisants permettant de se balader et de faire l'observation des plantes et des oiseaux. Cet étang est fréquenté par plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. On y aurait entendu la marouette de Caroline ainsi que le râle de Virginie. Grâce à l'écoute des chants d'anoures (grenouilles, rainettes et crapauds), 6 espèces ont été identifiées. Ceci suggère un bon concert à la brunante. Les chants d'anoures sont suivis depuis 1997 par la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. Il serait intéressant d'installer des panneaux d'interprétation. Ce site était plutôt perturbé, mais a bénéficié d'aménagements par Canards Illimités inc., CHARMES et

Environnement Canada. Un suivi des oiseaux aquatiques fréquentant le site serait très pertinent. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 3. pp. 21-30)

### **31. Rivière Magog (Villes de Rock Forest, Ascot et Sherbrooke)**

**Localisation et accessibilité** : Le parc Blanchard se trouve à l'extrémité sud de la rue Cabana. Un stationnement est disponible, avec des sentiers aménagés, un parc public et une plage municipale. Le site est géré par la corporation CHARMES.

**Type de milieu** : Rivière (35 hectares inventoriés).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Situé en milieu urbain, ce site est facilement accessible. Malgré les panneaux d'interdiction, plusieurs visiteurs persistent à nourrir les canards et certains individus passent même l'hiver. Parmi les oiseaux recensés, certains s'y alimentent, tels que le balbuzard, le grand héron et le martin-pêcheur. D'autres sont de passage, tels que le grand harle, le harle couronné et plus discret, le bihoreau gris. Une grande variété d'espèces végétales a été recensée, en raison de la variété d'habitats. On peut voir y de grandes colonies de pontédéries cordées, une plante agréable à observer. Certains secteurs sont tranquillement envahis par des plantes aquatiques, ce qui augmente le potentiel d'eutrophisation. Un suivi de ces dernières ainsi que de l'apport en sédiments par les tributaires seraient nécessaires afin de préserver la qualité de la rivière. Plusieurs habitations se trouvent sur les rives dont certains propriétaires entretiennent la pelouse jusqu'à la rivière. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 3. pp. 31-42)

### **32. Rivière Massawippi (Canton de Hatley, villes de Waterville et Lennoxville)**

**Localisation et accessibilité** : Émissaire du lac Massawippi, la rivière se trouve entre North Hatley et Lennoxville. On peut y accéder par la piste cyclable ou en canot. Terrains adjacents souvent privés.

**Type de milieu** : Rivière, aussi étang (environ 100 hectares inventoriés).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. La piste cyclable longeant la rivière offre des accès visuels intéressants et permet d'observer la variété importante de végétaux (135 espèces recensées). On retrouve également une bonne variété d'oiseaux, rendant l'ornithologie intéressante. Ce site est fréquenté par de nombreux canards lors des migrations et en période hivernale. Des nichoirs à merle bleu de l'est ont été installés. Ce site abrite une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, la renouée faux-poivre-d'eau. On retrouve aussi la salamandre à points bleus, un amphibien peu commun en Estrie. Des panneaux d'interprétation le long de cette piste permettraient aux gens de s'instruire sur la diversité de la flore et de la faune présente, des caractéristiques du

paysage et de l'histoire des mines, par exemple. Il serait pertinent d'identifier les sources de pollution et vérifier dans quelles mesures elles affectent la rivière. Certains déchets, comme des pneus, ont été aperçus dans la rivière. Un nettoyage des lieux pourrait s'imposer. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 3. pp. 43-59)

## **MRC de Coaticook**

### **33. Rivière Tomifobia (Municipalité de Stanstead-Est et municipalité d'Odgen)**

**Localisation et accessibilité** : Le chemin Curtis permet de se stationner tout près de la piste cyclable.

**Type de milieu** : Rivière et étang adjacents (respectivement 18, 18, 9 et 25 hectares pour les secteurs en amont, chemin Curtis, Boynton et de la Scierie).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. La piste cyclable offre plusieurs accès visuels à la rivière, ainsi qu'à la grande variété de plantes des étangs et des milieux ouverts et forestiers. Une chenille de Monarque a été vue sur les asclépiades, en bordure de la piste cyclable. Ce papillon est classé "vulnérable" par le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC). La grenouille des marais et la tortue des bois ont été recensées, deux espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. La tortue des bois est également désignée "vulnérable" par le COSEPAC. La rivière abrite 8 espèces d'amphibiens et 4 de reptiles, une diversité remarquable. De plus, près de 105 espèces végétales ont été identifiées le long de la piste cyclable. Ce site est intéressant pour l'observation des oiseaux et est classé "très bon" pour la nidification de la sauvagine. Quelques tables et poubelles pourraient être mises à la disposition des gens, des panneaux d'interprétation devraient être installés et les sources de pollution identifiées. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 4. pp. 9-25)

### **34. Ruisseau Bradley (Municipalité de Compton Station)**

**Localisation et accessibilité** : À l'est du lac Massawippi. Le chemin Fer-à-cheval traverse le ruisseau. L'accès est difficile en raison de la présence d'aulnes. Des bottes hautes sont nécessaires.

**Type de milieu** : Cours d'eau marécageux et marécage (25 hectare).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site est désigné "habitat du rat musqué" par le Ministère de l'Environnement et de la Faune. Il représente également un site de ponte pour la chélydre serpentine. Avec ses rives arbustives inondées, ce cours d'eau marécageux offre un "bon" potentiel pour la nidification de la sauvagine. Il démontre aussi un bon potentiel pour des espèces de plantes rares, notamment des orchidées, pour

la salamandre à quatre doigts et pour quelques micromammifères. Ce site semble relativement intègre. En raison de la difficulté d'y accéder, il devient encore plus pertinent de le conserver. Des inventaires plus exhaustifs permettraient de vérifier la présence d'espèces rares ou peu communes. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 4. pp. 26-35)

### **35. Rivière Ascot (Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et de Martinville)**

**Localisation et accessibilité** : Secteur entre les 8ème et 9ème rang, à Sainte-Edwidge et la route 251 à Martinville. La route 251 traverse la rivière. On peut la longer à pied, mais les terrains sont privés.

**Type de milieu** : Rivière (environ 75 hectares inventoriés).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce statut vaut d'abord en raison des colonies d'ail des bois retrouvées sur environ 7 hectares le long de la rivière. Cette plante est désignée vulnérable au Québec dû à une cueillette massive. Ces colonies seraient connues des propriétaires qui semblent déjà faire la récolte de tête de violon, une pousse de fougère délicieuse. Cependant, ils ne récolteraient pas l'ail des bois. Il serait toutefois important de conclure une entente avec les propriétaires afin de faire observer la conservation de ce secteur. L'inventaire complet de la végétation n'a pas été réalisé. Il serait probable de retrouver la tortue des bois, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et est désignée vulnérable au Canada. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 4. pp. 36-44)

### **36. La Meder (Canton de Barnston)**

**Localisation et accessibilité** : Le cours d'eau est traversé par le chemin Breault. Déplacement en canot si le niveau d'eau le permet. Les terrains sont probablement privés.

**Type de milieu** : Cours d'eau marécageux (24 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Ce cours d'eau détient la cote "très bon" pour la nidification de la sauvagine. Il est possible que les espèces aquatiques identifiées nichent dans ce cours d'eau. Il s'agit du bruant des marais, du carouge à épauettes, du canard branchu, colvert et du grèbe à bec bigarré. Il serait intéressant de maintenir le niveau d'eau assez élevé et d'installer des nichoirs à canards branchus. Avec des trottoirs en bois et des panneaux d'interprétation, ce site serait intéressant à visiter. Un projet de mise en valeur du territoire semble être en cours, ce qui faciliterait le développement. Une bonne variété d'espèces végétales a été recensée dont l'iris versicolore, l'emblème floral du Québec. Il faudrait toutefois identifier les sources de pollution, notamment agricole, qui pourraient affecter ce cours d'eau. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 4. pp. 45-54)

### 37. Baldwin-Mills (Canton de Barnston)

**Localisation et accessibilité** : L'accès au petit lac Baldwin (Baldwin Pound) est réservé au Club chasse et pêche. Divers chemins donnent accès au lac Lyster à partir du chemin Baldwin-Mills-Barnston. Le lavage des embarcations est obligatoire afin d'éviter de contaminer le lac avec la moule zébrée.

**Type de milieu** : Lacs et milieu forestier (200 hectares pour le lac Lyster et 60 pour le lac Baldwin).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Ce site jouit déjà d'une protection puisqu'il fait partie du parc Harold F. Baldwin. Des sentiers sont déjà accessibles pour la montagne. La randonnée et l'ornithologie y sont des activités très populaires. Malgré l'achalandage, ce site est le seul connu en Estrie qui abrite le faucon pèlerin en nidification. Cette espèce est considérée "menacée" par le Comité sur la protection des espèces en péril du Canada (COSEPAC) et de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Sur cette même liste, on retrouve deux espèces végétales, la dryoptère de Clinton et la verge d'or de Rand. Une espèce de reptile rare au Québec a été recensée, la couleuvre rayée. On pourrait retrouver la couleuvre à collier et la salamandre pourpre, toutes deux figurent également sur cette liste. Plusieurs activités sont déjà pratiquées au lac Lyster et au mont Pinnacle. L'ajout de panneaux d'interprétation pourrait agrémenter les visites des randonneurs. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 4. pp. 55-64)

### 38. Lac Duquette (Municipalité de Saint-Herménégilde)

**Localisation et accessibilité** : Situé à 2 km au nord de Saint-Herménégilde, sur la route 251. Le déplacement se fait en canot puisque la marche est impraticable (sol marécageux).

**Type de milieu** : Étang à castors tourbeux (25 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. On observe, à ce site, une bonne variété de plantes aquatiques ou associées aux milieux humides, dont la potentille des marais, aperçue en colonie et l'iris versicolore, emblème floral du Québec. Le site semble intéressant pour l'ornithologie. En effet, 22 espèces d'oiseaux ont été recensées, dont 11 associées aux milieux humides. Un grand héron et un butor d'Amérique, un oiseau fabuleux se camouflant dans les herbes, ont été aperçus. Un grèbe à bec bigarré a été entendu et deux râles de Virginie ont été vus ensemble. Ces deux espèces nichent rarement en Estrie. Il obtient la cote "très bon" pour la nidification de la sauvagine. Il est également désigné "habitat du rat musqué". La visite de ce site devrait se faire essentiellement à partir de la rive, un achalandage de canot trop important pourrait



déranger les oiseaux aquatiques. Un stationnement devrait être aménagé où il existe déjà une aire dégagée. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 4. pp. 65-74)

### **39. Lac des Français (Municipalité de Saint-Herménégilde)**

**Localisation et accessibilité** : Au sud-est de Saint-Herménégilde, aux abords du chemin Lebel.

**Type de milieu** : Étang tourbeux (15 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site intègre abrite la grenouille des marais, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Une plante carnivore, la sarracénie pourpre est retrouvée dans cet endroit. Le scirpe hudsonien a été trouvé. Cette espèce est plutôt rare au Québec. Quelques colonies de pogonie langue-de-serpent ont également été recensées. Cette plante est agréable à regarder. On peut observer l'iris versicolore, qui est maintenant l'emblème floral du Québec. Le site est intéressant pour l'ornithologie avec une mention, en 1988, de la paruline hochequeue dont aucun site de nidification n'a été trouvé au Québec. Sans être menacée à court terme, la vocation de ce site devrait tout de même être la conservation. Le potentiel récréotouristique ne justifie pas l'installation d'aménagements touristiques et des lignes hydroélectriques sont visibles dans le paysage. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 4. pp. 75-84)

## **MRC d'Asbestos**

### **40. Rivière Nicolet sud-ouest (Municipalité de Shipton)**

**Localisation et accessibilité** : La portion inventoriée se situe au nord de Danville. L'accès est risqué par la 116, dû à la circulation, et possible par le chemin Saint-Louis. Les terrains sont privés.

**Type de milieu** : Rivière et étang adjacents (superficie inventoriée mesure 46 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Désigné "aire de concentration d'oiseaux aquatiques", ce site accueille plusieurs espèces d'oiseaux en été. Le grand héron, le héron vert ainsi que des espèces de canards ont été recensés. De plus, ce site abrite une végétation très variée. On retrouve, entre autres, le charme de Caroline et l'érable argenté. De grosses colonies de renouée faux-poivre-d'eau, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, ont également été vues. On retrouve, parmi les poissons, le suceur blanc, considéré rare au Québec en raison de sa distribution limitée, de même que le méné pâle. Ce site démontre une bonne diversité de poissons en général. Il serait intéressant d'avoir une entente avec les propriétaires afin d'y accorder la protection méritée. Des inventaires de flore, d'invertébrés aquatiques et de poissons

pourraient être entrepris, de même que des recherches pour la tortue des bois. Cette espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et classée vulnérable par le Comité sur la Situation des Espèces en péril au Canada (COSEPAC). (Desroches, J.-F. 2000. Vol 5. pp. 9-20)

#### **41. Étang Burbank (Municipalité de Shipton)**

**Localisation et accessibilité :** À côté de l'hôtel du canton de Shipton, à Danville, sur la route 255. On peut se stationner sans frais à l'hôtel, voisin immédiat du centre d'interprétation de la nature.

**Type de milieu :** Grand étang et marécage (63 hectares).

**Recommandations :** Valeur récréotouristique. Centre d'interprétation de la nature de l'étang Burbank et d'accès public, ce site regorge de plantes et d'oiseaux. L'étang Burbank est avant tout un site d'ornithologie reconnu. Deux individus de grèbe à bec bigarré ont été aperçus. Bien qu'il soit un nicheur rare en Estrie, un individu a été aperçu sur un nid. On y a déjà observé la gallinule poule-d'eau, le butor d'Amérique, la marouette de Caroline, le râle de Virginie, le moucherolle des saules et le troglodyte des marais. On retrouve, parmi les espèces végétales, l'épipactis petit-hellebore, une jolie plante, ainsi que la sarracénie pourpre, une plante carnivore. L'espèce la plus remarquable est la brasénie de Schreber, une plante sporadique de nature, bien que localement abondante. Les aménagements déjà présents offrent aux visiteurs la chance de faire une promenade le long de l'étang. Ils auraient toutefois besoin d'être rafraîchis. De plus, des panneaux d'interprétation pourraient agrémenter les promenades, si le vandalisme est contré. Quelques modifications sont nécessaires pour la brochure du site. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 5. pp. 21-31)

#### **42. Trois-lacs (Municipalité de Shipton)**

**Localisation et accessibilité :** Sur le chemin des Trois-lacs, accessible à partir de la route 255, on trouve la plage municipale. Il en coûte 10\$ pour l'accès.

**Type de milieu :** Marais et marécage (80 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Ce site est actuellement désigné "aire de concentration d'oiseaux aquatiques". Il détient également la cote "très bon" pour le potentiel de nidification de la sauvagine. On y retrouve, entre autres, le canard colvert qui est nicheur et le grand héron qui vient s'alimenter. Parmi les espèces végétales, on note la présence du riz sauvage, une espèce peu commune en Estrie, ainsi que le potamot à longs pédoncules, considéré rare au Québec. Lors de l'inventaire, 7 espèces de poissons ont été identifiées avec le brochet maillé dont la distribution limitée fait de lui un poisson peu

recensé. Des activités de nettoyage ont déjà lieu dans cette partie du marais. Il serait intéressant de produire un dépliant destiné à informer les résidants et riverains de la richesse des lieux. La fréquentation du site par les embarcations, surtout les motomarines, risque de nuire. Le sud, où se trouve le marais, est toutefois moins fréquenté. Une entente de conservation devrait être mise sur pied avec les propriétaires afin de faire observer la protection adéquate pour ce milieu. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 5. pp. 32-41)

#### **43. Rivière Nicolet nord-est (Municipalité de Saint-Adrien et de Wotton)**

**Localisation et accessibilité :** À partir de Wotton, la route 216 Est croise le rang C, d'où on prend le 1er rang qui traverse la rivière Nicolet Nord-Est. Les terrains sont privés et plusieurs sont loués au Club de Conservation de Saint-Adrien-de-Ham inc.

**Type de milieu :** Rivière, marécage dans quelques secteurs (amont et aval, 71 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Ce site est désigné "habitat du rat musqué" par le Ministère de l'Environnement et de la Faune, ainsi que "aire d'hivernage du cerf de Virginie". Il se trouve en majeure partie sur des terrains privés. Bien qu'aucun reptile n'ait été vu, ce site semble propice pour abriter la couleuvre rayée, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. On y retrouve quelques amphibiens communs, des poissons, oiseaux et végétaux associés principalement au milieu forestier. L'écrevisse-calicot a été capturé dans un secteur étroit de la rivière avec des rubaniers flottants. Cette espèce n'a jamais été recensée en Estrie. Ce site semble sous protection suffisante pour sa survie et pour le maintien de son intégrité à court et moyen terme. Il ne vaut pas la peine non plus d'investir pour l'aménagement d'infrastructures puisque le potentiel récréotouristique est relativement faible. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 5. pp. 42-52)

#### **44. Marais Lévesque (Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor)**

**Localisation et accessibilité :** Accessible par le 4ème rang, Les terrains sont privés, mais l'accès est possible par le terrain d'un biologiste, où un sentier aboutit sur une vue d'une partie du marais.

**Type de milieu :** Marais et cours d'eau marécageux (25 hectares).

**Recommandations :** Valeur récréotouristique. Ce site est actuellement désigné "aire de concentration des oiseaux aquatiques" et il détient un "très bon" potentiel pour la nidification de la sauvagine. On y retrouve une grande variété d'oiseaux, entre autres, le grand héron et le héron vert, le râle de Caroline, la bécassine des marais et le busard Saint-Martin. En 1998, on y aurait même vu la grue de Canada, une espèce rare qui serait actuellement en expansion. On y retrouve également une espèce de plante susceptible

d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, la cornifle épineuse. La diversité végétale du marais est impressionnante. On y a dénombré 85 espèces végétales lors de l'inventaire. Ce site renferme également une bonne variété d'amphibiens, de poissons et de mammifères. Il serait intéressant d'aménager des infrastructures pour faciliter la venue des visiteurs. Toutefois, la valeur écologique du site pourrait entrer en conflit avec le développement récréotouristique. Il s'agit donc de vérifier la vocation idéale par consultation, ainsi qu'à l'aide de Canards Illimités inc., un organisme faisant le suivi du site. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 5. pp. 53-64)

#### **45. Lac St-Georges (Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor)**

**Localisation et accessibilité** : Par le chemin du 6ème rang, entre Windsor et Saint-Georges-de-Windsor. Plusieurs terrains sont privés. Déplacement par canot.

**Type de milieu** : Lac (2/3 du lac, 46 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site abrite des colonies importantes de lobélies de dortmann. Près de 300 plants ont été dénombrés. De plus, on y retrouve une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, l'utriculaire à bosse. En plus de pouvoir observer plus de 50 espèces végétales, ce site a du potentiel pour accueillir les oiseaux aquatiques en repos ou pour l'alimentation. Des riverains mentionnent la présence du plongeon huard, rappelant la proximité avec la nature. Six espèces de poissons, toutes abondantes au Québec, ont été recensées. On retrouve également 4 espèces d'amphibiens. Ce site, bien qu'il n'offre rien de particulier à voir pour d'éventuels visiteurs, est relativement facile d'accès. Plusieurs habitations sont construites le long de la rive. Il faudrait toutefois veiller à ce que ce nombre ne soit pas augmenté afin de préserver la valeur écologique du site. Il serait également pertinent d'identifier les sources de pollution agricole potentielles. Des terres agricoles sont situées en bordure du tributaire, en amont du site. Les autres activités pratiquées, baignade, pêche et promenade en canot ne semblent pas perturber le milieu jusqu'à présent. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 5. pp. 65-74)

### **MRC du Haut Saint-François**

#### **46. Lac Watopeka (Municipalité de Dudswell et canton de Saint-Camille)**

**Localisation et accessibilité** : Au sud-ouest de Saint-Camille, accessible par un petit chemin forestier, à 30 km sur la 216 vers l'est, après la sortie 150 de l'autoroute 55. Il est préférable de mettre son canot à l'eau puisque les rives sont difficiles à longer. Les terrains appartiennent à Domtar inc.

**Type de milieu** : Étang (29 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce territoire est désigné "habitat du rat musqué". Les rives du lac sont plutôt herbeuses et pourraient abriter des espèces de canards en nidification. La sarcelle d'hiver et la sarcelle à ailes bleues seraient nicheuses. On mentionne la présence du petit blongios, un oiseau considéré "vulnérable" par le Comité sur la situation de espèces en péril du Canada (COSEPAC) et susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable au Québec. Une plante sur cette même liste, l'éléocharide de Robbins, aurait été observée. Une seule espèce de poisson a été recensée lors de l'inventaire, la barbotte brune, ce qui laisse présager que les conditions eutrophes retrouvées dans le lac limitent d'autres espèces à s'établir. Il serait nécessaire de s'assurer qu'une bande forestière soit conservée autour du lac, en n'y pratiquant que la coupe sélective avec de la machinerie légère. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 8-17)

#### **47. Lac Miroir (Municipalité de Bishopton)**

**Localisation et accessibilité** : À partir de la route 255, à Bishopton, quelques chemins donnent accès au lac, mais il s'agit de terrains privés.

**Type de milieu** : Lac, aussi ruisseau, cour d'eau marécageux et marécage (environ 60 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce lac, fortement aménagé par les riverains, comporte quelques secteurs où la protection serait de mise, comme la cédrière. Les tributaires devraient faire l'objet d'une étude sur les origines de polluants de nature agricole pour le ruisseau Breton et l'apport de sédiments formant un îlot à l'embouchure du ruisseau Hall. Les résidants sont impliqués, depuis quelques années, dans des actions de nettoyage, de renaturalisation et de campagne contre la nourriture donnée aux canards. En effet, 19 colverts ont été aperçus sur un terrain à l'ouest du lac et 85 sur un terrain au bord de l'émissaire. Ils ont également remarqué une augmentation des algues et des plantes aquatiques. Ce lac servirait peut-être de site de reproduction pour certains Salmonidés. Le lac Miroir est un beau lac, dont l'accès est réservé aux résidants et qui mérite que les efforts entrepris pour l'amélioration soient maintenus. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 18-29)

#### **48. Étang Bishopton (Municipalité de Bishopton)**

**Localisation et accessibilité** : Accessible à partir de la rue Bishop, à l'est. Toutefois, les terrains sont privés. Ce site ne peut se visiter à pied, il est préférable de le faire en canot.

**Type de milieu** : Étang, marécageux en amont (14 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site est désigné "aire de concentration d'oiseaux aquatiques". La construction de bâtiments devrait être empêchée. Les lieux

devraient être préservés pour la nidification de la sauvagine, classée "excellente". Des nichoirs à canards et même à hirondelles semblent propices. Un suivi des oiseaux fréquentant le site serait très intéressant, d'autant plus qu'on a déjà observé, à Bishopton, un couple de carouge à tête jaune. Cette espèce est, du moins, inusitée pour l'endroit. L'inventaire a permis de recenser le héron vert, ainsi que deux femelles de canard branchu et une femelle colvert avec ses canetons. On trouve une belle variété d'espèces végétales dans l'étang et sur ses rives. L'iris versicolore, l'emblème floral du Québec, y a été observé. La salicaire pourpre, une plante importée et considérée nuisible, est retrouvée en petite quantité. La conservation demeure encore la vocation principale de l'étang Bishopton. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 28-36)

#### **49. Rivière Saint-François à Bishopton (Municipalité de Bishopton)**

**Localisation et accessibilité** : Rue Bishop, vers l'est. Le site s'explore bien en canot, mais pas à pied. Les terrains adjacents sont privés.

**Type de milieu** : Rivière et marais (71 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site est désigné "aire de concentration d'oiseaux aquatiques". Il obtient également la cote "très bon" pour le potentiel de nidification de la sauvagine. Des canards colvert ont été aperçus avec des canetons. La sarcelle à ailes bleues et le garrot à œil d'or seraient nicheurs à Bishopton. Une grande variété d'espèces végétales a été recensée lors de l'inventaire. On retrouve, entre autres, des colonies de pontédéries cordées, une plante agréable à observer, ainsi que de rubanier flottant. Quelques individus de salicaire pourpre ont été aperçus. Bien que ces individus ne soient pas en quantité trop importante, un suivi de leur développement est important, cette plante introduite est reconnue envahissante. L'iris versicolore, l'emblème floral du Québec, a également été recensé. Trois espèces d'amphibiens se reproduisent à cet endroit, la grenouille des bois, la rainette crucifère et la salamandre maculée. Plusieurs activités sont pratiquées près de ce site, dont la motomarine. Toutefois, les portions de marais ne semblent pas être trop affectés. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 36-44)

#### **50. Ruisseau Weedon (Canton de Weedon)**

**Localisation et accessibilité** : Le chemin Magnan traverse le ruisseau. On peut y mettre un canot à l'eau, mais la marche est impossible. Les terrains adjacents sont privés ou loués au club de chasse et pêche.

**Type de milieu** : Marais avec secteurs tourbeux (128 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site est désigné "habitat du rat musqué" et il obtient un potentiel excellent pour la nidification de la sauvagine. On y retrouve

principalement des canards noir, colvert et branchu ainsi qu'un harle. Lors de l'inventaire, un pygargue à tête blanche a été aperçu en vol à haute altitude. Cet oiseau est de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. La grenouille des marais a été vue, cette espèce étant également de cette liste. Parmi les espèces végétales, bien qu'aucune ne soit menacée, on y trouve des plantes carnivores telles que le droséra à feuille ronde et le droséra intermédiaire, beaucoup moins commun. Plusieurs colonies de pontédéries cordées et de pogonies langue-de-serpent ont été recensées. La flore est représentée par une grande variété d'espèces, autant dans le ruisseau que dans le milieu forestier avoisinant. Le site semble peu fréquenté, toutefois les animaux de pâturage s'y abreuvent. Il semble préférable de ne pas y développer d'infrastructures pour ne pas déranger les habitants du milieu, surtout la faune. L'accessibilité est restreinte de toutes façons. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 45-54)

### **51. Lac Vaseux (Village de Weedon-Centre)**

**Localisation et accessibilité :** Accessible à partir du chemin Magnan qui traverse l'émissaire du lac Vaseux. Le site n'est pas praticable à pied, le sol est trop marécageux.

**Type de milieu :** Marais (49 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Ce site est désigné "aire de concentration des oiseaux aquatiques" et il obtient un "excellent" potentiel pour la nidification de la sauvagine. Le site est fréquenté par plusieurs espèces de canards, en plus du grand héron, du busard St-Martin et du butor d'Amérique. On y trouve également la grenouille des marais, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Une importante variété de plantes a été recensée dans ce marais. On a noté la présence de la pontédérie cordée, une plante agréable à regarder, ainsi que l'iris versicolore, l'emblème floral du Québec. Bien que le site soit intéressant pour son paysage, l'accessibilité est restreinte et la faune risque d'être facilement perturbée par la présence de nombreux visiteurs. Une entente de conservation avec les propriétaires concernés serait une bonne alternative. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 56-65)

### **52. Rivière aux Saumons à Fontainebleau (Canton de Lingwick, municipalité de Fontainebleau, canton de Weedon)**

**Localisation et accessibilité :** La route 257 croise la Rivière au Saumon à Weedon. Il y a un stationnement, mais l'accès à la rivière est plutôt difficile. Les terrains adjacents sont privés.

**Type de milieu :** Rivière et baie marécageuse (70 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site est désigné "habitat du rat musqué". Cette portion de rivière pourrait héberger une bonne variété de poissons, de même qu'une plante rare, l'anémone à cinq folioles. Cette dernière a été aperçue en 1998 dans le secteur de La Patrie. On y retrouve l'iris versicolore, l'emblème floral du Québec. Une recherche plus approfondie pour trouver la tortue des bois, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, serait nécessaire. D'autant plus qu'un individu a été trouvé en 1994-95. La station Rivière au Saumon pourrait devenir une station pour la prise de données sur la qualité des eaux du bassin de la rivière Saint-François. Le site étant bordé de terrains agricoles, il ne représente pas d'intérêt majeur pour d'éventuels visiteurs. Il serait très pertinent d'évaluer l'impact de ces terres agricoles et d'évaluer l'état des rives. La plupart d'entre elles ne sont plus à l'état naturel. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 66-72)

### **53. Lac Louise Secteur nord (Village de Saint-Gérard et canton de Weedon)**

**Localisation et accessibilité** : Par canot, le départ de la visite peut se faire à partir des terrains (privés) sur le chemin de l'Oiseau.

**Type de milieu** : Marais et marécage (secteur nord, 49 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site, possédant un "très bon" potentiel pour la sauvagine, est désigné "aire de concentration d'oiseaux aquatiques". On y a observé, entre autres, le pygargue à tête blanche, un rapace susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable. On y mentionne également la présence ou le passage de nombreux canards, dont certains sont nicheurs. Parmi les espèces végétales, le droséra intermédiaire, une plante carnivore plus rare que le droséra à feuille ronde, ainsi que le chou puant également peu recensé en Estrie ont été vus. Ce secteur, faisant partie des régions les plus herbeuses du lac, est moins fréquenté par les plaisanciers. Une circulation tout de même importante peut être enregistrée lors des journées chaudes. Il faudrait vérifier qu'aucun nouveau chalet ne soit construit dans ce secteur. Pour améliorer le potentiel de nidification, l'installation des nichoirs à canards colverts pourrait s'avérer bénéfique. Une campagne d'information auprès des riverains pour leur faire connaître la richesse de ce secteur pourrait avoir des répercussions intéressantes. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 73-82)

### **54. Lac Louise-ouest (Canton de Weedon)**

**Localisation et accessibilité** : Au sud du lac Aylmer, par le chemin de l'Oiseau. Les terrains sont privés.

**Type de milieu** : Marais et marécage (secteur ouest, avec rivière, 103 hectares).



**Recommandations** : Site à conserver. Secteur également désigné "aire de concentration des oiseaux aquatiques", cette partie du lac Louise abrite peut-être le troglodyte des marais, un nicheur rare en Estrie. Un butor d'Amérique, oiseau fascinant se camouflant dans les herbes, ainsi que le balbuzard pêcheur et un grèbe à bec bigarré ont été aperçus. On retrouve, dans la variété d'espèces végétales, l'iris versicolore, emblème floral du Québec. On peut également observer la sarracénie pourpre, une plante carnivore typique des milieux humides. La salicaire pourpre se retrouve en petite quantité, mais son évolution pourrait être surveillée. Cette plante importée est considérée envahissante. Des recommandations semblables au secteur ouest du lac pourraient être appliquées ici, entre autres, que ces rives demeurent inhabitées et qu'une campagne d'information vise les riverains. Des nichoirs à canard colverts pourraient être installés. Il serait pertinent de vérifier les sources de pollutions agricoles potentielles. Un avantage devrait demeurer : les sites les plus riches en végétation herbeuse sont les moins fréquentés par les plaisanciers. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 83-91)

## **55. Lac McGill (Canton de Lingwick)**

**Localisation et accessibilité** : Territoire appartenant à Domtar inc. dont l'entrée est contrôlée. Accessible par la route 108, vers l'est, 3,7 km après Sainte-Marguerite-de-Lingwick. Déplacement en canot.

**Type de milieu** : Lac, cours d'eau marécageux et petit marais (le tout couvre 65 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site repose sur un terrain privé loué au club Mar-Rin. Il est désigné "aire de concentration des oiseaux aquatiques" au sud et "habitat du rat musqué" dans les secteurs nord et est. C'est un site intègre, où l'on retrouve divers peuplements forestiers, ainsi qu'une colonie de scirpe subterminal, une espèce plutôt rare au Québec. On peut y observer l'iris versicolore, l'emblème floral du Québec. La variété floristique est bonne. Parmi les oiseaux, on a recensé le pygargue à tête blanche, rapace susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable. Le balbuzard pêcheur et le grand héron ont également été vus. Ce site fait l'objet de plusieurs mentions du couguar de l'Est, une espèce dont la présence en Estrie reste à confirmer. Toutefois, la plupart des observations sont concentrées dans 5 ou 6 secteurs et le lac McGill y figure. La majeure perturbation semble résider dans les coupes forestières. Une bonne épaisseur de copeau de bois (30 cm) a été aperçue à l'embouchure du tributaire. Bien que la survie du site ne semble pas menacée à court terme, la conservation demeure la vocation la plus souhaitable. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 92-103)

## **56. Étang Mill (Village de Scotstown)**

**Localisation et accessibilité :** À Scotstown, une halte en bordure du barrage permet la vue sur l'étang. On peut mettre une embarcation à l'eau. Le secteur du ruisseau Dell est loué par Domtar inc au Club de Conservation Chasse et Pêche des Monts inc.

**Type de milieu :** Marais, ruisseau forestier, et lac (parfois considéré marécage) (50 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Ce site, désigné "habitat du rat musqué", possède également un très bon potentiel pour la nidification de la sauvagine. On y retrouve en fait une grande variété d'oiseaux aquatiques, dont certains nichent et d'autres s'y reposent en période de migration. Une espèce végétale dont la mention est rare en Estrie, le campanule faut-gaillet a été recensée. La variété floristique de ce site est très intéressante. On y retrouve l'iris versicolore, l'emblème floral du Québec. Ce site présente un potentiel pour la reproduction et l'alevinage de plusieurs poissons. Le ruisseau de Dell abrite probablement l'omble de fontaine. Les beautés de ce site sont accessibles par une halte routière, à l'aide de jumelles. Bien que cette halte, aménagée à côté du barrage de Scotstown, permette d'observer le site, il serait important qu'aucun autre développement n'entrave les activités des oiseaux aquatiques. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 104-115)

## 57. Marécage des Scots (Canton de Hampden)

**Localisation et accessibilité :** Le ruisseau de la Loutre traverse le chemin Franceville, on peut y mettre un canot à l'eau et accéder au marécage. Les terrains appartiennent à Domtar inc et sont loués à un club de chasse et pêche. Du vandalisme a été rapporté pour les voitures stationnées laissées sans surveillance.

**Type de milieu :** Tourbière minérotrophe, un fen riverain (175 hectares).

**Recommandations :** Valeur récréotouristique. Le marécage des Scots est actuellement désigné "habitat du rat musqué" par le Ministère de l'Environnement et de la Faune. Il représente un excellent potentiel pour la nidification de la sauvagine et des autres oiseaux aquatiques. En plus de pouvoir observer l'iris versicolore, l'emblème floral du Québec, on y retrouve une bonne diversité de plantes, avec un potentiel pour des espèces peu fréquentes. Il en est de même pour la grenouille des marais, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Un inventaire plus approfondi de la faune et de la flore serait pertinent afin d'évaluer plus justement la valeur écologique du site. Des démarches visant à rendre ce site accessible au public, avec des observatoires, des sentiers et un stationnement devraient être entreprises. Il a déjà été proposé d'intégrer l'ensemble du site au Parc de Conservation du Mont-Mégantic. De tous les angles, des aménagements sont requis afin de rendre le site accessible au public. Il semble toutefois y avoir du vandalisme. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 116-126)

## 58. Tourbière de Johnville (Canton d'Eaton)

Voir le site web: <http://www.parc-johnville.qc.ca/>

**Localisation et accessibilité** : Munie de bottes de pluies, la tourbière est accessible par le chemin North, après le petit pont. Lieu privé mais dont une partie appartient à la municipalité de Lennoxville.

**Type de milieu** : Tourbière ombrotrophe (6 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Il s'agit d'un habitat plutôt particulier pour la région. On y retrouve une espèce de plante rare en colonie, le cyripède acaule. Le cyripède royale, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, y a déjà été aperçu. Le milieu abrite une variété d'espèces végétales typiques des tourbières, entre autres, des éricacées et des plantes carnivores. Bien qu'ils ne nichent pas à l'étang, des canards colvert et des canards noirs ont été vus. La plupart des autres espèces d'oiseaux sont des passereaux forestiers. Le passerin indigo, un nicheur rare en Estrie et la paruline triste ont été recensés. On y aurait également déjà vu la paruline à couronne rousse, un nicheur inusité en Estrie. Ce site, bien qu'agréable à visiter, risque d'intéresser davantage les botanistes, ornithologues et autres mordus de la biologie. En fait, le passage répétitif de randonneurs risque fort de perturber le milieu et de causer la disparition de certaines plantes, soit par le piétinement ou par la cueillette. Le territoire à protéger devrait englober les lacs Jenckes, au sud du secteur inventorié. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 127-135)

## 59. Lac Lindsay (Canton de Clifton-Partie est)

**Localisation et accessibilité** : Par le chemin du Lac, qui donne accès au lac mais par des terrains privés. Ou par le chemin Madore qui présente un sentier menant au lac. Plus facile d'accès en canot.

**Type de milieu** : Lac, secteur ouest marécageux (20 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site présente un caractère assez intègre. Il renferme une bonne diversité de plantes ainsi que d'oiseaux aquatiques. On retrouve, entre autres, le grand héron et le busard Saint-Martin qui viennent s'alimenter. Un individu de marouette de Caroline fuyant les quenouilles a été vu. Il serait probable que le troglodyte des marais, un nicheur rare en Estrie, y niche. Le site détient également un "bon" potentiel de nidification de la sauvagine. Plusieurs espèces de grenouilles ont été recensées, dont la grenouille des marais, de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Un adulte et un jeune de cette espèce ont été vus en 1998. Bien que ce site soit fréquenté en bateau, canot et ponton par les résidents, il ne présente aucun attrait pour le développement récréotouristique. Au contraire, une entente de conservation avec les propriétaires devrait être mise sur pied afin d'assurer le maintien

du site. Un document d'information concernant les richesses et perturbations potentielles devrait être distribué. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 6. pp. 136-145)

## **MRC du Granit**

### **60. Rivière Maskinongé (Canton de Stratford)**

**Localisation et accessibilité** : Tributaire au sud-est du lac Aylmer, accessible par le chemin du Centre d'Interprétation, les terrains entre le lac Aylmer et la rivière Maskinongé sont publics.

**Type de milieu** : Marais et cours d'eau marécageux en amont (25 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Ce site est désigné "aire de concentration des oiseaux aquatiques" avec la mention "très bon" pour la nidification de la sauvagine. Il abrite en effet plusieurs espèces. Quelques passereaux, de même que le canard noir et la sarcelle d'hiver, sont probablement nicheurs. L'ornithologie est déjà pratiquée. Des sentiers ajoutés à celui déjà présent, ainsi que des panneaux d'interprétation, pourraient agrémenter le site pour d'éventuels visiteurs et donner une valeur récréotouristique intéressante. De belles colonies d'iris versicolore, emblème floral du Québec, sont observables au site, ce qui rend la visite d'autant plus agréable. Plusieurs nids de chélydre serpentine se trouvent sur le cordon sableux où l'on pratique malheureusement le tout-terrain. On pratique également la motomarine ce qui représente certains risques pour la flore et la faune aquatiques. Un inventaire ichtyologique serait nécessaire afin de localiser les frayères et confirmer la présence d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 8-19)

### **61. Étang Moose (Canton de Stratford)**

**Localisation et accessibilité** : Par le chemin des Granites, on peut s'y rendre en demandant la permission car ces terrains privés appartiennent à Domtar inc. L'accès à pied requiert des bottes d'eau.

**Type de milieu** : Étang tourbeux (29 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site est présentement loué à "Les Domaines de conservation Lingwick inc." par Domtar inc. L'étang Moose a reçu la désignation "habitat du rat musqué" par le Ministère de l'Environnement et de la Faune. Parmi les 6 espèces d'amphibiens retrouvées, figure la grenouille des marais. Un adulte et un jeune ont été vus. Cette grenouille est de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. On retrouve parmi les plantes aquatiques, la sarracénie pourpre. Une plante carnivore typique des tourbières. Un inventaire floristique,

à des dates plus propices dans l'été, serait nécessaire puisque plusieurs plantes, fleurissant dans l'été, ont pu passer inaperçues. Il serait fort probable d'y retrouver des plantes rares. Ce site semble assez intègre, bien que quelques résidents ou ornithologues et botanistes aventuriers le visitent probablement. La chasse est peut-être pratiquée. Ce site devrait néanmoins être voué à la conservation. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 20-28)

## 62. Lac de la Héronnière (Canton de Stratford)

**Localisation et accessibilité** : Le lac se retrouve à l'extrémité du chemin Solbec (de la Mine). Des stationnements sont disponibles et les terrains, bien que privés, sont accessibles aux visiteurs.

**Type de milieu** : Lac avec secteurs marécageux (65 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Ce site possède une valeur écologique et récréative intéressante. On y retrouve plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques dont, certains sont nicheurs. L'inventaire a permis de confirmer la présence de 35 espèces d'oiseaux dont le canard noir, le canard colvert ainsi qu'une femelle harle couronné avec ses petits. Cette espèce est un nicheur rare en Estrie. On y retrouve même le pygargue à tête blanche de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. L'oiseau vedette de ce site est sans aucun doute le héron, qui y niche. On retrouve une héronnière dont 16 nids sur 20 étaient occupés lors de l'inventaire. De plus, ce site est désigné "habitat du rat musqué" et abrite une grosse colonie de cypripèdes acaule, une jolie plante de la famille des orchidacées. Il serait intéressant d'ouvrir l'accès aux visiteurs en aménageant des sentiers, des observatoires et des panneaux d'interprétation. La visite en canot devrait être limitée puisqu'elle pourrait nuire à la héronnière, ainsi qu'aux autres espèces d'oiseaux, à la flore et à la faune. Ce site est présentement étudié par Canards Illimités inc. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 29-40)

## 63. Lac Legendre (Municipalité de Stornoway)

**Localisation et accessibilité** : En stationnant sur la route 161, à 2.5 km de la route 108 à Stornoway, une marche de 100 m permet d'accéder au site. Les terrains, privés, appartiennent à Domtar inc.

**Type de milieu** : Étang tourbeux à castors (15 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Désigné "habitat du rat musqué", ce site abrite plusieurs espèces de plantes, certaines étant associées aux tourbières. On y retrouve, entre autres, la sarracénie pourpre en colonies. Cette dernière est une plante carnivore. En 1998, un inventaire a permis de recenser la grenouille des marais. Cette espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. L'étang n'est pas

favorable à la nidification de la sauvagine, mais pourrait servir d'aire de repos. Ce site, actuellement sous la propriété de Domtar inc., est loué au Club de chasse et pêche de Stratford inc. Cette location pourrait suffire à en assurer la protection. De plus, le stationnement y est très difficile (route 161) et la petite superficie du site pourrait être facilement perturbée par un trop grand nombre de visiteurs. Bien que ce site ne semble pas menacé à court terme, il serait important de le conserver. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 41-49)

#### **64. Rivière Legendre et Felton (Municipalité de Stornoway)**

**Localisation et accessibilité** : La route 108 Est, à 4 km de Stornoway, traverse la rivière Felton. Il faut stationner sur la route. Les terrains en bordure des rivières sont privés (Domtar inc.).

**Type de milieu** : Rivière, marécage en amont de la rivière Legendre (91 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. L'ail des bois, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, a été retrouvé en petites touffes. De plus, la smilacine étoilée et le trille penché ont été recensés. Ces deux plantes sont rares en Estrie. On peut également observer l'iris versicolore, emblème floral du Québec. Des espèces d'amphibiens s'y reproduisent et on a noté la présence de la tortue peinte, abondante au Québec, mais plutôt rare dans l'est de l'Estrie. On retrouve une variété de passereaux pouvant nicher dans le secteur forestier. De plus le martin-pêcheur et de la paruline jaune, qui sont tous deux associés aux milieux humides, y sont recensés. Désigné "habitat du rat musqué", ce site pourrait aussi abriter le vison d'Amérique et la loutre de rivière. Les terrains appartiennent à Domtar inc. et plusieurs d'entre eux sont loués à un Club de chasse et pêche. Cette attribution représente une certaine protection, mais il faudrait s'assurer que les coupes forestières ne touchent pas les secteurs où des plantes rares sont retrouvées et que les bandes riveraines soient observées. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 5. pp. 50-58)

#### **65. Lac Whitton (Municipalité de Nantes)**

**Localisation et accessibilité** : En face du "relais de Nantes", le chemin de terre mène à la plage du lac Whitton. Les terrains au sud du lac appartiennent à Domtar inc.

**Type de milieu** : Baies d'un lac et étang à castors (30 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site est désigné "habitat du rat musqué". Dans l'étang à castors, il se pourrait que le canard branchu niche. Plusieurs cachettes, grandes herbes et arbres morts offrent des conditions propices à sa nidification. La présence d'un plongeon huard et du canard branchu a été confirmée par l'inventaire. Le Ministère de

l'Environnement et de la Faune mentionne aussi la présence du canard noir et du grand harle. On retrouve, parmi les espèces végétales, l'iris versicolore, l'emblème floral du Québec depuis 1998. Un cocon de Saturnidé a été trouvé. Il pourrait s'agir du polyphème d'Amérique ou du papillon lune. Ce dernier est en situation précaire et semble devenir de plus en plus rare au Québec. Les activités nautiques et forestières pratiquées actuellement ne semblent pas nuire à l'équilibre du milieu. Il serait toutefois intéressant de faire un inventaire plus exhaustif afin de mieux connaître les particularités du milieu. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 59-68)

## **66. Tourbière du lac à la Loutre (Municipalité de Milan)**

**Localisation et accessibilité :** En stationnant la voiture au bout du chemin Saint-Joseph, à Milan, une marche vers l'ouest, de 300 mètres, nous mène au lac.

**Type de milieu :** Tourbière ombrotrophe avec étangs (lac à la loutre et tourbière, 114 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Ce site représente un habitat peu commun et d'une grande superficie, abritant des espèces rares. Cet habitat est potentiel pour la salamandre à quatre doigts, un amphibien de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. On retrouve, parmi les 75 plantes identifiées, la platanthère à gorge frangée et l'utriculaire à scapes germinés sur cette même liste. On en retrouve plusieurs autres dont la mention est rare en Estrie et même au Québec. La paruline à couronne rousse, une espèce rare au Québec, a été observée à ce site. Sa faible distribution relève peut-être du fait qu'elle réside dans des milieux difficilement accessibles. Bien que sa nidification soit inusitée en Estrie, elle pourrait nicher au lac à la Loutre. Un inventaire plus détaillé des amphibiens, des micromammifères et de certains groupes d'invertébrés permettrait de connaître la valeur écologique réelle du site. La protection actuelle concerne la désignation "habitat du rat musqué". Ce lac profiterait cependant d'une protection plus rigoureuse. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 69-80)

## **67. Lac McKenzie (Canton de Marston)**

**Localisation et accessibilité :** À partir du chemin Marsboro, prendre l'entrée après la traverse de l'émissaire. La visite se fait en canot.

**Type de milieu :** Lac (le site couvre 31 hectares).

**Recommandations :** Site à conserver. Ce site pourrait abriter une espèce de plante rare, le potamot de l'Illinois. Un plant incomplet a été récolté lors de l'inventaire. On y retrouve l'iris versicolore, superbe plante emblème floral du Québec depuis 1998. Le lac McKenzie serait également un site potentiel pour retrouver la grenouille des marais, une

espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Le grand héron vient se nourrir au site, et quelques espèces de canards ont été aperçues. L'utilisation de ce lac par la sauvagine pourrait représenter une étude intéressante. Présentement, aucun aménagement ne permet de faire le tour du lac à pied. Bien que le site ne présente rien d'exceptionnel, il est assez beau. En raison de la fragilité des espèces retrouvées, ce site devrait être voué à la conservation. Toutefois, des visiteurs pourraient éventuellement profiter du site entier en canot. Il semble plutôt utilisé pour la pêche. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 81-89)

### **68. Marais du lac Mégantic (Municipalité de Piopolis, de Frontenac, paroisse de Saint-Augustin-de-Wobrun, secteur extrême est)**

**Localisation et accessibilité** : Partie sud de lac Mégantic. De Woburn, emprunter la route 161, puis la route 263, à gauche, où l'on peut stationner. Le site se visite en canot. Les terrains sont en majorité à Domtar inc.

**Type de milieu** : Marais et marécage, tourbières minérotrophes et prairies humides (466 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Un plan d'aménagement a déjà été proposé en 1997, en prévision d'accueillir d'éventuels visiteurs. Ce site, désigné "territoire écologique majeur", présente un caractère exceptionnel, autant par sa faune que par sa flore variée et les oiseaux qui le fréquentent. Un inventaire réalisé antérieurement a permis de recenser 306 espèces de plantes. On retrouve des plantes dont la mention est rare en Estrie. L'habitat est riche en ressources alimentaires aquatiques et représente un site de frai potentiel. De plus, ce site est désigné "aire de concentration des oiseaux aquatiques" et obtient la cote "excellent" pour la nidification de la sauvagine. On n'y trouve pas moins de 127 espèces d'oiseaux et 16 espèces de mammifères. Les coupes forestières, le bétail à proximité et les motomarines peuvent représenter un certain danger. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 90-102)

### **69. Rivières aux Araignées (Municipalité de Frontenac)**

**Localisation et accessibilité** : À l'est du lac aux Araignées. À Lac-Mégantic, prendre le chemin 4<sup>ème</sup> rang. Un stationnement et une plage, le site se visite à pied. Les Industries Manufacturières Mégantic sont propriétaires.

**Type de milieu** : Tourbière minérotrophe et marais (146 hectares).

**Recommandations** : Site à conserver. Ce site est actuellement désigné "habitat du rat musqué" et le secteur à l'est, "aire d'hivernage du cerf de Virginie". Il démontre un très bon potentiel pour la nidification de la sauvagine en plus d'être une halte migratoire pour



plusieurs espèces d'oiseaux. De plus, un butor d'Amérique a été recensé, un oiseau fascinant se camouflant dans les herbes. On y mentionne également une héronnière dans le secteur à l'est du lac aux Araignées. L'inventaire des espèces végétales, réalisé un peu tôt dans l'été, n'a pas permis de recenser des plantes rares. Toutefois, le site semble propice pour retrouver des plantes telles que l'aréthuse bulbeuse, la cornifle épineuse ainsi que l'utriculaire pourpre. L'aménagement de sentiers serait trop coûteux, en raison de la nature humide des terres. Toutefois, une élévation et un maintien du niveau de l'eau feraient en sorte que les prairies humides deviennent propices à la sauvagine (ce qui a déjà été proposé en 1985), ainsi qu'aux balades en canot. Quelques aménagements fauniques, tels que l'installation de nichoirs, pourraient également être profitables. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 103-111)

## **MRC de L'Amiante, région de Chaudière-Appalaches**

### **70. Marais Coulombe (Municipalité de Gartby-Station)**

**Localisation et accessibilité** : À l'embouchure du ruisseau Coulombe. La route 112 passe à l'ouest du lac Aylmer. Un stationnement sur un terrain à vendre permet d'y faire de l'observation.

**Type de milieu** : Marais et rivière (25 hectares).

**Recommandations** : Valeur récréotouristique. Ce site est actuellement désigné "habitat du rat musqué". De plus, il détient la mention "très bon" pour la nidification de la sauvagine. On y retrouve 55 espèces végétales. Parmi celles-ci, le campanule faux-gaillet a été recensé. Il s'agit d'une plante rare ou peu commune en Estrie. On peut également observer l'iris versicolore, emblème floral du Québec. Le stationnement actuel pourrait être transformé en halte routière. Il permettrait ainsi aux visiteurs d'y faire de l'observation. Les sources de remblayage devraient être identifiées et empêchées. Un nettoyage du fond du marais pourrait être profitable pour les espèces aquatiques qui y fraient (pour le doré jaune par exemple) si le milieu se détériorait davantage. L'installation de nichoirs à canards pourrait également être bénéfique. (Desroches, J.-F. 2000. Vol 7. pp. 112-121)

## **Bibliographie**

DESROCHES, J.-F. 2000. Inventaire biologique de 70 milieux humides de l'Estrie (région 05) et synthèse des connaissances.

Volume 1 : La MRC du Val-Saint-François. RAPPEL. 97 p.

Volume 2 : La MRC du Memphrémagog. 190 p.

Volume 3 : La MRC de Sherbrooke. 61 p.

Volume 4 : La MRC de Coaticook. 87 p.  
Volume 5 : La MRC d'Asbestos. 77 p.  
Volume 6 : La MRC du Haut St-François. 148 p.  
Volume 7 : La MRC du Granit 125 p.

RAPPEL (Regroupement des Associations pour la Protection de l'Environnement des Lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du Haut-Bassin de la rivière Saint-François). Rapport présenté à la fondation de la faune du Québec. Sherbrooke, Québec. 785 p.

Annexe 1. Liste des noms communs et scientifiques des espèces mentionnées